

**BUDGET PRINCIPAL - NOTE SYNTHETIQUE COMPTE ADMINISTRATIF 2022
ET BUDGET PREVISIONNEL 2023**

Compte Administratif 2022

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 387 262,60	G	3 856 331,98
	Section d'investissement	B	1 420 225,18	H	1 658 344,01
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	672 901,21 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	439 572,06 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	5 247 059,84	= G+H+I+J	6 187 577,20
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 387 262,60	= G+I+K	4 529 233,19
	Section d'investissement	= B+D+F	1 859 797,24	= H+J+L	1 658 344,01
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	5 247 059,84	= G+H+I+J+K+L	6 187 577,20

I - Section de fonctionnement : Dépenses

		REALISE 2020	REALISE 2021	BP2022 + DM	REALISE 2022
11	Charges à caractère général	949 890,92	905 544,39	1 163 650,00	832 270,65
12	Charges de personnel, frais assimilés	1 720 252,49	1 684 050,60	1 853 900,00	1 849 341,02
14	Atténuations de produits	53 836,00	52 974,00	57 600,00	57 553,00
65	Autres charges de gestion courante	262 625,33	283 136,67	354 585,00	293 873,54
66	Charges financières	47 858,67	39 739,50	48 598,20	38 772,24
67	Charges exceptionnelles	2 204,52	750,04	5 000,00	2 217,09
22	Dépenses imprévues			9 972,06	
Total Dépenses réelles de fonctionnement		3 036 667,93	2 966 195,20	3 493 305,26	3 074 027,54
23	<i>Virement à la section d'investissement</i>			264 984,95	
42	<i>Opération ordre transfert entre sections</i>	100 814,10	102 620,48	266 000,00	317 247,06
Total des dépenses d'ordre		100 814,10	102 620,48	530 984,95	317 247,06
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		3 137 482,03	3 068 815,70	4 024 290,21	3 391 274,60

En 2022, les dépenses réelles de fonctionnement, qui sont de 3 074 027 €, sont en légère hausse par rapport à l'année 2021.

Cette hausse s'explique principalement par une augmentation de 10 % des charges du personnel (chap 012) compensée pour partie en recette comme présentée dans la suite du document.

La hausse des dépenses de fonctionnement reste limitée puisque les charges à caractère général (chap 011) sont en baisse de 8 % par rapport à 2021 principalement parce que les travaux sur les bâtiments, voirie, réseaux ont fait l'objet de dépenses d'investissement plutôt que de dépenses de fonctionnement en 2022.

Les dépenses à caractère général (chap 011)

Concernant les fluides, le coût global des dépenses d'eau, d'électricité et de gaz est stable par rapport à 2021. L'extinction de l'éclairage public de 23 h à 6h du matin depuis le début de l'année 2022 ainsi qu'une attention particulière sur la programmation énergétique des bâtiments communaux a contribué à maintenir les coûts.

Parmi les dépenses qui ont fortement augmenté en 2022, il y a les dépenses de fournitures d'entretien qui augmentent de 70 % passant de 8 705 € en 2021 à 14 828 € en 2022 et qui s'explique par des dépenses effectuées suite au déménagement des services de la mairie, à un nouvel équipement demandé par le Club House et l'achat de produits éco labellisés.

Les comptes relatifs aux contrats de prestations de services et à la maintenance sont en hausse par rapport à 2021 dû à un changement d'imputation ou à des rattrapages de factures 2021.

Les dépenses inscrites au compte Fêtes et cérémonies étaient conséquentes en 2022 (45 627 €) en raison tout d'abord de l'organisation des festivités de Pierre Boucher mais également de la montée en puissance des animations Estivales et Hivernales.

Les autres charges de gestion courante (Chap 65)

Elles connaissent une légère hausse par rapport à l'année 2021 (un peu moins de 11 000 € pour un montant de 293 873 € en 2022) due principalement à l'augmentation de la participation communale au budget du syndicat mixte de la gendarmerie (100 097 € en 2021 contre 92 261 € en 2022), une augmentation du montant des subventions attribuées aux associations (83 380 € en 2022 contre 78 750 € en 2021) compensée en partie par la suppression de la subvention au CCAS dont les missions ont été transférées au CIAS.

Les charges financières (intérêts d'emprunts) (Chap 66) s'élèvent à 36 071.91 €.

⇒ Point sur les charges de personnel et frais assimilés (Chap 012)

Evolution des dépenses de personnel	2019	2020	2021	2022
Charges de personnel, frais assimilé	1 790 197,29 €	1 720 252,49 €	1 684 050,60 €	1 849 229 €
Variation annuelle	- 5,9 %	- 4%	- 2,1 %	+ 10 %

Le Chap 012 est en forte augmentation passant de 1 849 229 € en 2022 contre 1 684 050 € en 2021, en raison du recrutement d'une chargée de mission pour le programme PVD (compensée en recette par l'Etat), des mesures de revalorisation salariale en 2022 et du personnel de remplacement (compensée en 013-Atténuation de charges).

Dépenses supplémentaires en 2022

- Recrutement chargée de mission PVD + stagiairisation de 3 PEC en cours d'année : + 59 000 €
- Revalorisation salariale : + 28 000 €
 - Réactualisation des grilles indiciaires pour les échelons,
 - Augmentation du point d'indice (+4.6% SMIC)
 - Prime de précarité
 - Augmentation du RIFSEEP (à compter de juillet 2022)
- Personnel de remplacement : + 52 000

Recettes

Remboursement rémunération personnel au 013 (Atténuation de charges) et participation de l'Etat au 74 pour poste PVD et EFS = 193 616 €

Effectifs de la commune au 31 décembre 2022 : 61 agents dont 49 équivalent temps plein.

II - Section de fonctionnement : Recettes

		REALISE 2020	REALISE 2021	BP2022 + DM	REALISE 2022
13	Atténuation de charges	52 476,00	106 181,50	70 000,00	136 229,72
70	Produits services, domaines et ventes div	191 369,32	238 596,37	172 000,00	233 182,36
73	Impôts et taxes	1 400 288,09	1 437 214,94	1 437 800,00	1 559 377,40
74	Dotations et participations	1 806 139,04	1 707 609,43	1 567 489,00	1 647 908,91
75	Autres produits de gestion courante	122 304,12	96 145,25	70 000,00	91 249,76
76	Produits financiers	90,30	108,73	0,00	92,69
77	Produits exceptionnels	23 246,80	16 033,09	100,00	102 927,46
Total Recettes réelles de fonctionnement		3 595 913,67	3 601 889,31	3 317 389,00	3 770 968,30
42	Opération ordre transfert entre sections	0,00	0,00	34 000,00	85 435,39
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00	34 000,00	85 435,39
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		3 595 913,67	3 601 889,31	3 351 389,00	3 856 403,69

Les recettes réelles de fonctionnement de l'année 2022 sont en légère hausse par rapport à l'année 2021 (3 601 889 € en 2021 contre 3 770 968 € en 2022).

Cette hausse est due principalement au dynamisme des bases fiscales et au produit exceptionnel reçu pour la vente du garage Ferdinand de Boyères.

S'agissant du compte 73-Impôts et taxes, celui-ci est à étudier avec le compte 74- Dotations et participations dans lequel sont comptabilisés les compensations de l'Etat suite aux évolutions fiscales des dernières années (à l'exemple de la suppression de la TH compensée au compte 74).

Les impôts directs locaux sont en hausse en 2022 pour un montant de 1 161 048 €, hausse liée au dynamisme des bases de TF.

Les montants sont stables pour la CVAE dont la suppression est programmée sur deux ans à partir de 2023 (85 916 €) et pour la Taxe sur les Surfaces Commerciales (79 039 €). On constate une baisse de la TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité) suite à la décision de l'Etat de limiter les effets de la hausse des prix de l'électricité en agissant sur le levier des taxes prélevées sur les factures d'électricité.

Les droits de mutation sont en augmentation depuis 2020 passant de 78 836 € en 2021 à 87 205 € en 2022.

Le FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et communales) est lui en baisse passant de 31 088 € en 2021 à 23 485 € en 2022.

La DGF, composée de la Dotation Forfaitaire, Dotation de Solidarité Rurale et Dotation Nationale de Péréquation, est stable et s'élève à 1 403 009 € en 2022.

A noter la participation de l'Etat de 72 000 € pour l'aide au financement des postes PVD (Petites Villes de Demain) et EFS (Espace France Service).

Au compte 70, on trouve les régies dont la régie Marché pour 10 929 €, les Redevances d'Occupations du Domaine Public pour les terrasses pour 2 675 € et pour les antennes pour 16 055 € ainsi que la facturation cantine.

Les revenus des immeubles sont stables pour un montant de 95 897 €.

Les produits exceptionnels de 91 179 € correspondent à la vente du garage Ferdinand de Boyères.

⇒ Point sur les cantines

Le coût de la fourniture (fourniture repas par l'hôpital et achat produits alimentaires pour l'école Chartrage) est couvert par la participation des familles complétées par la participation des communes et celle de l'Etat dans le cadre du dispositif « cantine à 1 € ».

Le personnel de cantine reste, lui, à la charge de la commune et s'élève pour l'année 2022 à 175 648 € (dont 71 847 € pour A. Briand, 44 750 € pour Beaupré et 59 000 € pour Chartrage)

Le coût des fluides est pris en charge par la CDC depuis l'année 2022.

III - Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement brute, qui correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement, s'élève à 678 804 €. Elle doit au minimum permettre le remboursement du capital de la dette.

La capacité d'autofinancement nette, qui correspond à la capacité d'autofinancement brute amputée du remboursement du capital de la dette (678 804 € - 307 788 €), s'élève à 371 016 € en 2022 et constitue une partie des fonds propres qui permettent de financer les investissements. Elle s'est améliorée par rapport à l'année précédente puisqu'elle était de 307 241.68 € en 2021.

IV - Section d'investissement : Dépenses

		REALISE BP 2020	REALISE BP 2021	BP2022 + DM	REALISE 2022
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		495 348,07	654 028,40	3 438 500,00	1 021 893,40
10	Dotations, fonds divers et réserves			1 500,00	1 447,24
13	Subventions d'investissement		2 879,00	4 000,00	3 661,00
16	Emprunts	300 343,72	328 452,43	308 000,00	307 788,15
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		300 343,72	331 331,43	313 500,00	312 896,39
TOTAL DEPENSES REELLES		795 691,79	985 359,90	3 752 000,00	1 334 789,79
40	Opérations d'ordre et de transfert entre sections		0	34 000,00	85 435,39
41	Opérations patrimoniales	118 897,99	0	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		118 897,99	0,00	34 000,00	85 435,39
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		914 589,78	985 359,90	3 786 000,00	1 420 225,18

En 2022, on assiste à une montée en puissance des dépenses d'équipement qui ont pratiquement doublé passant de 550 028 € en 2021 à 1 021 893 € en raison de l'avancement des trois gros chantiers de début de mandat, la réhabilitation des locaux administratifs de la Mairie, la rénovation énergétique des bâtiments, et la réhabilitation de l'ancien collège SEGPA.

Les échéances d'emprunts s'élèvent à 307 788 € pour un capital restant dû au 31 décembre 2022 de 1 946 070 €.

Soit un total de dépenses réelles d'investissement de 1 334 789 € en 2022 contre 881 359.86 € en 2021.

⇒ Dépenses d'investissement 2022

	BP 2022 + DM	CA 2022
155 -matériel services adm et techniques	34 000,00	23 624,89
301- Bassin du Tuilot	146 000,00	6 066,00
330 -cimetières	25 000,00	
331-mobilier urbain	20 000,00	6 052,12
443-tx hôtel de ville	587 000,00	530458.22
537-voirie et réseaux	70 000,00	68 289,72
538-site internet	15 000,00	11 859,00
539-rénovation thermique	462 000,00	167 667,14
540-ancienne SEGPA	1 798 500,00	145633.64
542-Œuvres et objets d'art	40 000,00	15 164,00
543- Aménagements extérieurs (jardin de la crypte,)	50 000,00	43 838,67
546- Marché couvert	10 000,00	3 240,00
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	3 257 500	1 021 893.4

V - Section d'investissement : recettes

	REALISE 2020	REALISE 2021	BP2022 + DM	REALISE 2022
13 Subventions d'investissement	13 230,35	574 523,90	1 616 000,00	236 341,36
16 Emprunts et dettes assimilées	300 000,00	0,00	1 777 587,11	800 000,00
Total des recettes d'équipement	313 230,35	574 523,90	3 393 587,11	1 036 341,36
10 Dotations, fonds divers et réserves	469 183,53	448 235,20	301 000,00	304 685,26
10222 FCTVA	32 425,27	75 600,86	70 000,00	72 519,60
10226 Taxe d'aménagement	3 758,26	5 042,55	3 000,00	4 235,99
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	433 000,00	367 591,79	228 000,00	228 000,00
Total des recettes financières	469 183,53	448 235,20	301 000,00	304 755,59
Total des recettes réelles	782 413,88	706 759,11	3 694 587,11	1 341 096,95
21 Virement de la section de fonctionnement			264 984,95	
40 Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 814,10	102 620,48	266 000,00	317 247,06
41 Opérations patrimoniales	118 897,99			
Total des recettes d'ordre	219 712,09	102 620,48	530 984,95	317 247,06
Total des recettes d'investissement	1 002 125,97	809 379,59	4 225 572,04	1 658 344,01

Recettes d'investissement

- Affectation du résultat : 228 000 €
- Le FCTVA : 72 519 €.
- Les subventions perçues en 2022 s'élèvent à 236 341 € :
 - Département : 4170 € pour l'équipement informatique de la médiathèque
 - Avance DSIL 2020 : 210 000 € (SEGPA)
 - Fondation du Patrimoine et Perche Canada : 22 171 € (Statue Pierre Boucher)
- Les CEE (certificats d'économie d'énergie) : 3 252 €
- Le recours à l'emprunt : 800 000 € contracté auprès du Crédit Mutuel en juillet 2022.

VI - Evolution de la dette

En 2022, la dette a atteint son plus bas niveau depuis 2017.

Elle représente 475 € /hab.

Actuellement : 3,6 années de remboursement

- **DE RECONDUIRE** les taux d'imposition appliqués en 2022 pour l'année 2023 :

Taxe foncière "bâti"	38.44 %
Taxe foncière "non bâti"	25.51 %
Cotisation Foncière des Entreprises	10.13 %

BUDGET PRINCIPAL - Budget prévisionnel 2023

Le BP 2023 a été construit au regard des éléments suivants :

Dépenses fonctionnement

- ⇒ Fourniture d'Electricité : marché 2023-2025 avec EDF : coût MWh multiplié par 3 pour 2023 – amortisseur.
- ⇒ Fourniture des repas cantine : + 4,5 % au dernier semestre 2023 (+ 6 000 €)
- ⇒ D'une manière générale, prise en compte de l'inflation (+6.5%) pour bâtir le BP avec poursuite d'une politique de suivi des dépenses et de sobriété (énergie et achats) dans les services.
- ⇒ 012 – Charges de personnel : Prévision + 5 %
- ⇒ Charges financières en hausse

Recettes fonctionnement

- ⇒ Reconduction des taux d'imposition appliqués en 2022 pour l'année 2023 :
 - Taxe foncière "bâti" 38.44 %
 - Taxe foncière "non bâti" 25.51 %
 - Cotisation Foncière des Entreprises 10.13 %
- ⇒ Produits des services, redevances : augmentation des tarifs municipaux de 3 %
- ⇒ Revalorisation forfaitaire de 7,1 % des valeurs locatives cadastrales
- ⇒ DGF stable
- ⇒ Produits exceptionnels attendus pour 330 000 €
- ⇒ Suppression sur deux ans de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) avec compensation sur la base de la moyenne de la CVAE perçue par les collectivités entre 2020 et 2023

Section d'investissement

Pour l'année 2023, maintien d'un fort niveau d'investissements financés par un nouvel emprunt.

	BP 2022 + DM	CA 2022	Projet BP 2023
155 -matériel services adm et techniques	34 000,00	23 624,89	45 000
301- Bassin du Tuilot	146 000,00	6 066,00	150 000
330 -cimetières	25 000,00		25 000
331-mobilier urbain	20 000,00	6 052,12	15 000
413-bâtiments divers (équipement local archives...)	10 000,00		10 000
443-tx hôtel de ville	587 000,00	530 458,22	22 000
536-ORT	10 000,00		10 000
537-voirie et réseaux	70 000,00	68 289,72	80 000
538-site internet	15 000,00	11 859,00	0,00

539-rénovation thermique	462 000,00	167 667,14	250 000
540-ancienne SEGPA	1 798 500,00	145 633.64	1 800 000
541-Acquisition	50 000,00		40 000
542-Œuvres et objets d'art	40 000,00	15 164,00	
543- Aménagements extérieurs (jardin de la crypte,)	50 000,00	43 838,67	20 000
544- Aménagement du Quartier de l'hippodrome (Carré du Perche) (études préliminaires)	50 000		20 000
546- Marché couvert	10 000,00	3 240,00	200 000
547- Aménagement avenue de la Gare			20 000
550- Aménagements terrains lotissement (études préliminaires)			15 000
551-Equipements sportifs (Réfection tennis, création PADEL, création Foot 5)			605 063
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	3 381 500	1 021 893.40	3 327 063

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 492 625,30	3 654 595,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 838 030,30
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		4 492 625,30	4 492 625,30

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 747 063,03	3 948 516,26
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 201 453,23	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 948 516,26	3 948 516,26

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		8 441 141,56	8 441 141,56
----------------------------	--	--------------	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 203 650,00	0,00	1 152 250,00	0,00	1 152 250,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 782 900,00	0,00	1 994 400,00	0,00	1 994 400,00
014	Atténuations de produits	53 000,00	0,00	54 000,00	0,00	54 000,00
65	Autres charges de gestion courante	354 585,00	0,00	343 710,00	0,00	343 710,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 394 135,00	0,00	3 544 360,00	0,00	3 544 360,00
66	Charges financières	48 598,20	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		11 000,00	0,00	11 000,00
022	Dépenses imprévues	29 572,06		87 749,04	0,00	87 749,04
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 473 305,26	0,00	3 694 109,04	0,00	3 694 109,04
023	Virement à la section d'investissement (5)	264 984,95		668 516,26	0,00	668 516,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	266 000,00		130 000,00	0,00	130 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		530 984,95		798 516,26	0,00	798 516,26
TOTAL		4 004 290,21	0,00	4 492 625,30	0,00	4 492 625,30

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 492 625,30
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	172 000,00	0,00	246 000,00	0,00	246 000,00
73	Impôts et taxes	1 437 800,00	0,00	1 512 485,00	0,00	1 512 485,00
74	Dotations et participations	1 567 489,00	0,00	1 691 000,00	0,00	1 691 000,00
75	Autres produits de gestion courante	70 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 297 289,00	0,00	3 574 485,00	0,00	3 574 485,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	110,00	0,00	110,00
77	Produits exceptionnels	100,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 297 389,00	0,00	3 654 595,00	0,00	3 654 595,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	34 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		34 000,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 331 389,00	0,00	3 654 595,00	0,00	3 654 595,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	838 030,30
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 492 625,30
--	---------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 457 000,00	0,00	3 327 063,03	0,00	3 327 063,03
	Total des dépenses d'équipement	3 457 000,00	0,00	3 327 063,03	0,00	3 327 063,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	295 000,00	0,00	420 000,00	0,00	420 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	295 000,00	0,00	420 000,00	0,00	420 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 752 000,00	0,00	3 747 063,03	0,00	3 747 063,03
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	34 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	34 000,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	3 786 000,00	0,00	3 747 063,03	0,00	3 747 063,03

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	201 453,23
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 948 516,26
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 616 000,00	0,00	240 000,00	0,00	240 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 777 587,11	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	330 000,00	0,00	330 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 393 587,11	0,00	2 570 000,00	0,00	2 570 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	73 000,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	228 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		301 000,00	0,00	580 000,00	0,00	580 000,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 694 587,11	0,00	3 150 000,00	0,00	3 150 000,00
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement (4)	264 984,95		668 516,26	0,00	668 516,26
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (4)	266 000,00		130 000,00	0,00	130 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Page 1

MORTAGNE AU PERCHE - MAIRIE DE MORTAGNE AU PERCHE - BP (projet de budget) - 2023

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		530 984,95		798 516,26	0,00	798 516,26
TOTAL		4 225 572,06	0,00	3 948 516,26	0,00	3 948 516,26

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 948 516,26
---	---------------------

⇒ Point sur Chap 012

		Dépenses Salaires chargés	Remboursement au compte 70841	
Personnel titulaire		1 268 800		
Personnel non titulaire		592 900		
dont :				
Intégration de 3 contrats PEC (charges sociales)	23 760			
Recrutement d'un saisonnier sur 8 mois	15 016			
Recrutement d'un agent à l'école maternelle Chartrage	14 900			
Recrutement d'un agent pour seconder le service environnement	26 000			
Recrutement d'un chargé de mission	56 400		56 400	Remboursé par budget annexe
Compte 6216 -personnel mis à disposition		63 700		
Compte 6218 : rémunération accessoire		10 000	3 600	Remboursé par budget Gendarmerie
Assurance du personnel		49 500		
CNAS		9 500		
TOTAL GENERAL		1 994 400		

⇒ Evolution de la dette

En 2022, la dette a atteint son plus bas niveau depuis 2017. Le niveau de la dette repartira à la hausse en 2023 suite au nouvel emprunt de 800 000 euros contracté en juillet 2022 et à celui de 2 000 000 € proposé au BP 2023.

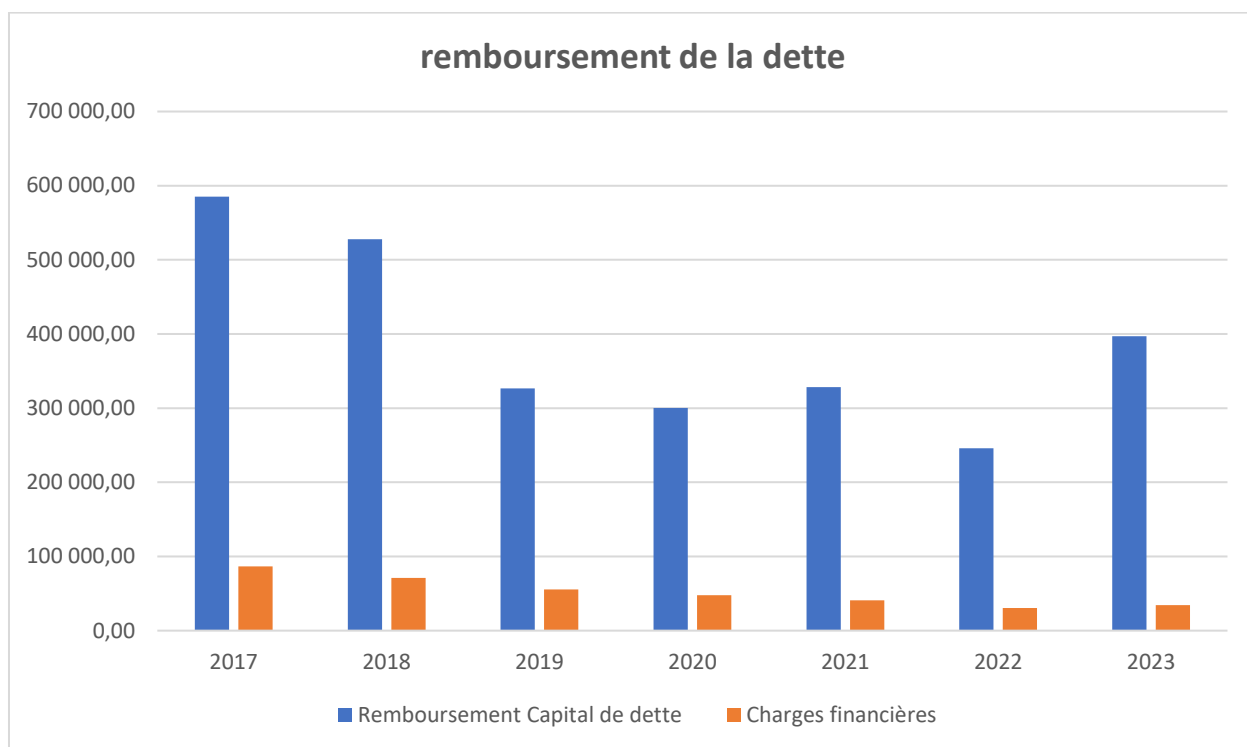
En 2022 (4097 hab.) : 475 € /hab.

En 2023 (4097 hab.) : nouvel emprunt de 2 000 000 € : 963 € /hab. (moyenne de la strate /hab : 906 €)

Niveaux d'endettement projeté en 2023 légèrement supérieur à la moyenne des communes de la même strate de population.

Actuellement : 3,6 années de remboursement

Avec Emprunt de 2 000 000 € début 2023 : 7,3 années de remboursement.



BUDGET ANNEXE 2023 – Donation Geneviève Bedez

Recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

Les crédits inscrits en dépenses sont les crédits liés à la restauration des tableaux au chap 011 et au remboursement du poste de chargé de mission en charge de l'élaboration du projet scientifique et culturel au Chap 012.